

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 11 février 1954

La séance est ouverte à deux heures et demie.

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. POULIOT—ALLUSION À L'EMPLOI DU MOT TORY

M. Jean-François Pouliot (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, depuis hier après-midi, je ressens quelques remords, et je me demande si je n'ai pas été injuste envers le député de Kamloops (M. Fulton), qui est un de nos collègues sympathiques, avocat compétent et un brillant orateur. Il nous faut vivre ensemble, travailler ensemble et souffrir ensemble, et il est impossible, pour les membres du Parlement de ne pas observer les bonnes manières quand ils passent leur vie ensemble. Pour me punir moi-même, j'ai décidé de ne pas mentionner un mot qui fait partie du bon anglais et qui est tout à fait parlementaire. Pendant un mois, je ne me servirai pas du mot *tory*.

M. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, je dois dire que j'apprécie beaucoup le témoignage du député mais il n'était nullement recherché. Étant donné, toutefois, qu'il s'est imposé cette pénitence, je lui rendrai la pareille en m'abstenant, pendant un mois, d'employer le mot *grit*.

M. Pouliot: Je ne l'ai fait que pour me décharger la conscience.

QUESTIONS

PENSIONNÉS DES FORCES ARMÉES—DIPLÔMÉS DU COLLÈGE MILITAIRE ROYAL

M. Noseworthy:

Combien y avait-il de diplômés du Collège militaire royal parmi les cent quarante-cinq pensionnés qui faisaient partie des forces régulières avant le 1^{er} juin 1944 et qui ont été libérés depuis septembre 1946, après y avoir servi pendant moins de vingt ans?

M. Blanchette:

D'après les dossiers disponibles au ministère de la Défense nationale, six des 145 pensionnés dont il est question sont diplômés du Collège militaire royal, soit environ 5 p. 100, tandis que le nombre des diplômés du Collège militaire royal en service à titre d'officiers dans l'Armée canadienne était de 961, en 1944, soit environ 2.07 p. 100 du nombre total de 34,638.

PÂTE DE TOMATE—IMPORTATIONS
D'ITALIE

M. Lennard:

Au cours de l'année 1953, quelle quantité de pulpe ou de pâte de tomate a-t-on importée de l'Italie au Canada?

Le très hon. M. Howe: La pulpe ou la pâte de tomate ne sont pas classées sous des rubriques distinctes et aucun dossier n'indique séparément les importations de ces denrées.

PRIME À LA CONSTRUCTION NAVALE,
À TERRE-NEUVE

M. Power (Saint-Jean-Ouest):

Au cours de chaque année, de 1949 à 1953, quelles sommes a-t-on dépensées dans Terre-Neuve au titre de la prime à la construction navale?

L'hon. M. McCann: A supposer qu'il s'agisse ici de l'aide accordée à l'égard de la construction de navires de pêche du genre chalutier ou palangrier, aucun montant n'a encore été versé à Terre-Neuve. Cinq demandes sont à l'étude.

MOUTONS ET AGNEAUX

M. Kirk (Antigonish-Guysborough):

Quel était le nombre de moutons et d'agneaux a) au Canada, b) en Nouvelle-Écosse, au cours de chaque année, de 1938 à 1943 inclusivement?

Le très hon. M. Howe:

Le nombre de moutons et d'agneaux en Nouvelle-Écosse et au Canada, au 1^{er} juin des années 1938 à 1953, s'établissait comme il suit:

	<i>Nouvelle-Écosse Canada</i>	
1 ^{er} juin 1938	145,500	3,046,800
" 1939	142,900	2,911,400
" 1940	142,600	2,886,600
" 1941	138,200	2,840,100
" 1942	149,000	3,196,900
" 1943	161,600	3,458,600
" 1944	161,300	3,725,500
" 1945	160,200	3,621,800
" 1946	154,200	2,941,500
" 1947	138,000	2,706,900
" 1948	130,700	2,246,800
" 1949	123,300	2,075,400
" 1950	131,600	2,015,000
" 1951	95,400	1,461,200
" 1952	83,700	1,588,200
" 1953	95,000	1,721,300

Note: Les chiffres approximatifs pour les années 1942 à 1950 inclusivement font actuellement l'objet d'une révision à la lumière des données obtenues lors des recensements de 1941 et de 1951.